



# Analyse du régime actuel des voitures de société

Xavier May (ULB-IGEAT)

*Bruxelles, le 9 mai 2018*

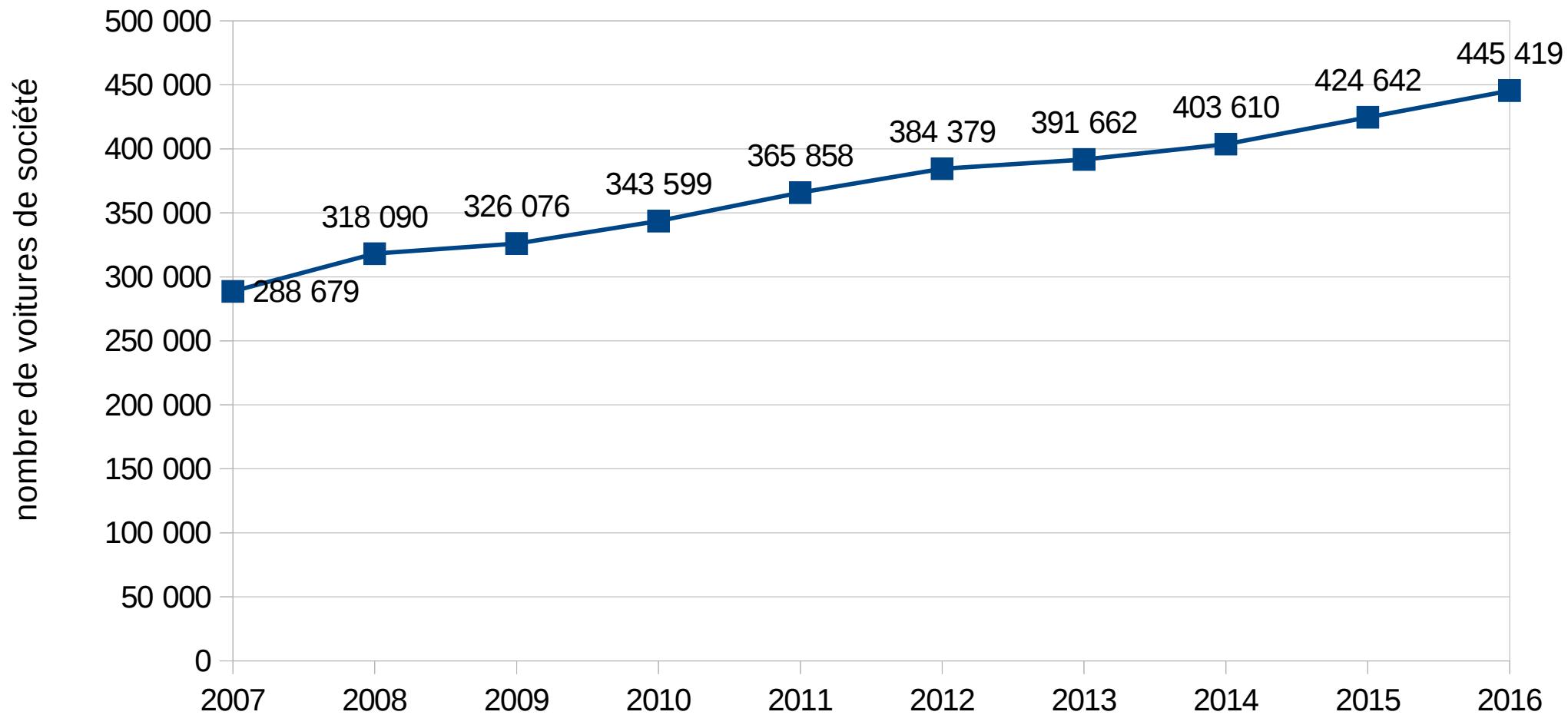
# Cadrage

- Voiture de société : voiture mise à la disposition d'un travailleur par sa société ou son employeur et qui peut être utilisée pour des besoins privés  
→ exclut les véhicules de service et les véhicules des indépendants
- 2 catégories de bénéficiaires : les salariés et les dirigeants d'entreprise (statut d'indépendant)
- Aucune information disponible sur les voitures de société des dirigeants d'entreprise (même pas le nombre)
- En 2016, 445 000 voitures de société à la disposition des salariés et environ 200 000 pour les dirigeants d'entreprise
- Le nombre de voitures de société à la disposition des salariés augmente très vite (hausse de 54 % entre 2007 et 2016)

# Cadrage

- ⇒ ≈ 650 000 voitures de société en Belgique (2016)
- ≈ 13,5% des travailleurs ont une voiture de société
- ≈ 11,5% des voitures sont des voitures de société
- ≈ 23% des km parcourus par les voitures en Belgique le sont par des voitures de société

## Évolution du nombre de voitures de société (pour les salariés)



Source : SPF Mobilité

# Manque à gagner fiscal

- Comparaison voiture de société – voiture personnelle avec indemnité kilométrique forfaitaire
- Même profil de consommation pour la voiture de société et la voiture personnelle avec indemnité kilométrique
- Cout identique pour l'employeur après déductions fiscales
- Voiture de leasing moyenne : VW Passat 1,6L diesel Bluemotion (105g CO<sub>2</sub>/km, prix : 34 500€, ATN : 2155€)
- Ensemble de paramètres moyens (salaire, km parcourus...)

# Bénéfice pour l'employé

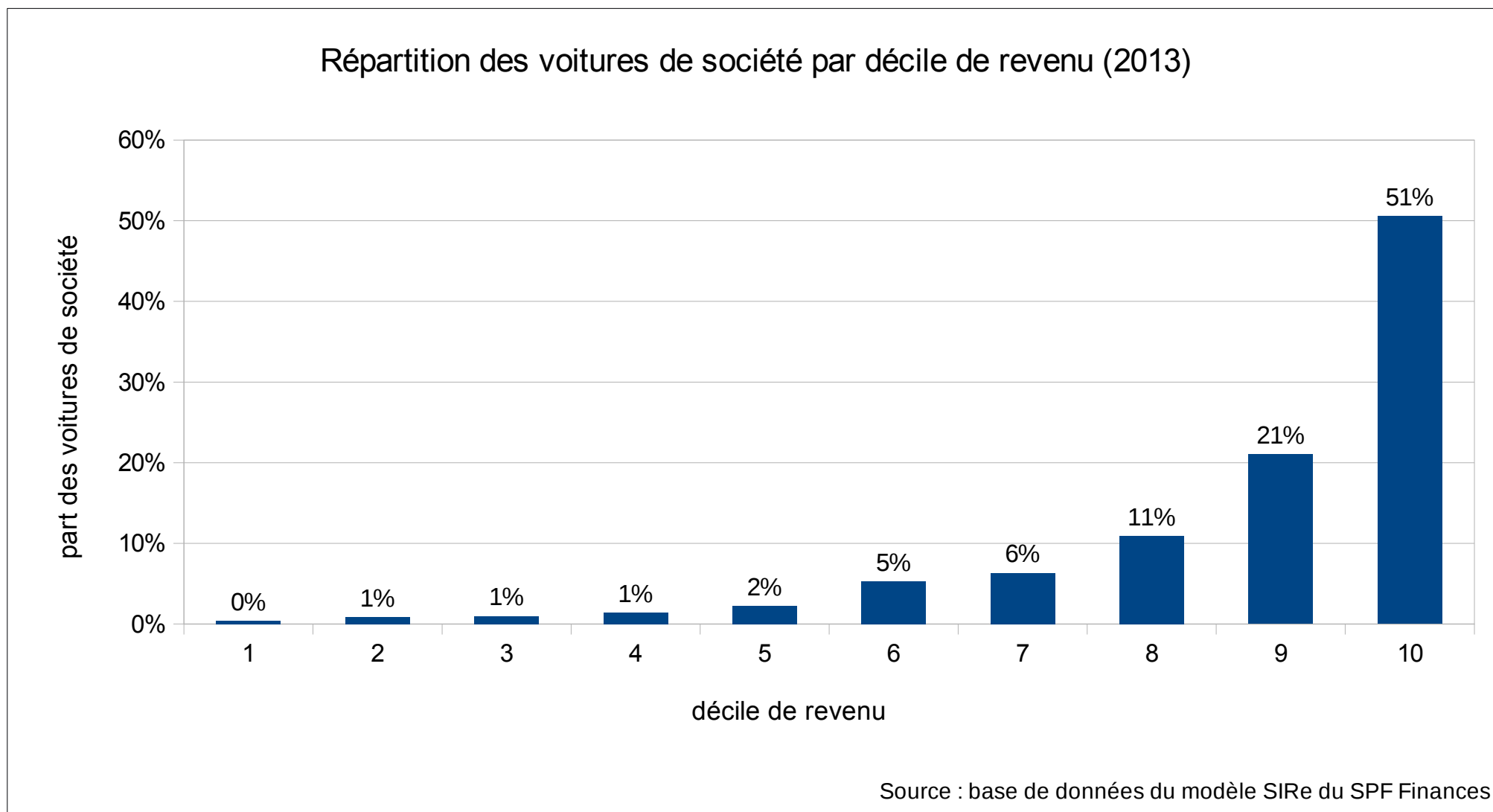
|                                       | Voiture de société | Voiture propre | Gain          |
|---------------------------------------|--------------------|----------------|---------------|
| <b>Salaire net</b>                    | <b>33 234</b>      | <b>38 601</b>  | <b>-5 366</b> |
| Cout annuel de la voiture personnelle |                    | -8 241         |               |
| <b>Salaire net "poche"</b>            | <b>33 234</b>      | <b>30 360</b>  | <b>2 875</b>  |

- L'employé est taxé sur un avantage estimé à 2 155€ alors que l'employeur paie 10 164€ (TVAC) de location et de carburant

## Manque à gagner fiscal

- Estimation du cout fiscal du régime des voitures de société :  
 $3\,450\text{€} \times 650\,000 \approx 2\,242\,500\,000\text{€}$
- 3 autres études (OCDE, UE, IEW) citent des chiffres sensiblement plus élevés

# Équité fiscale du régime des voitures de société



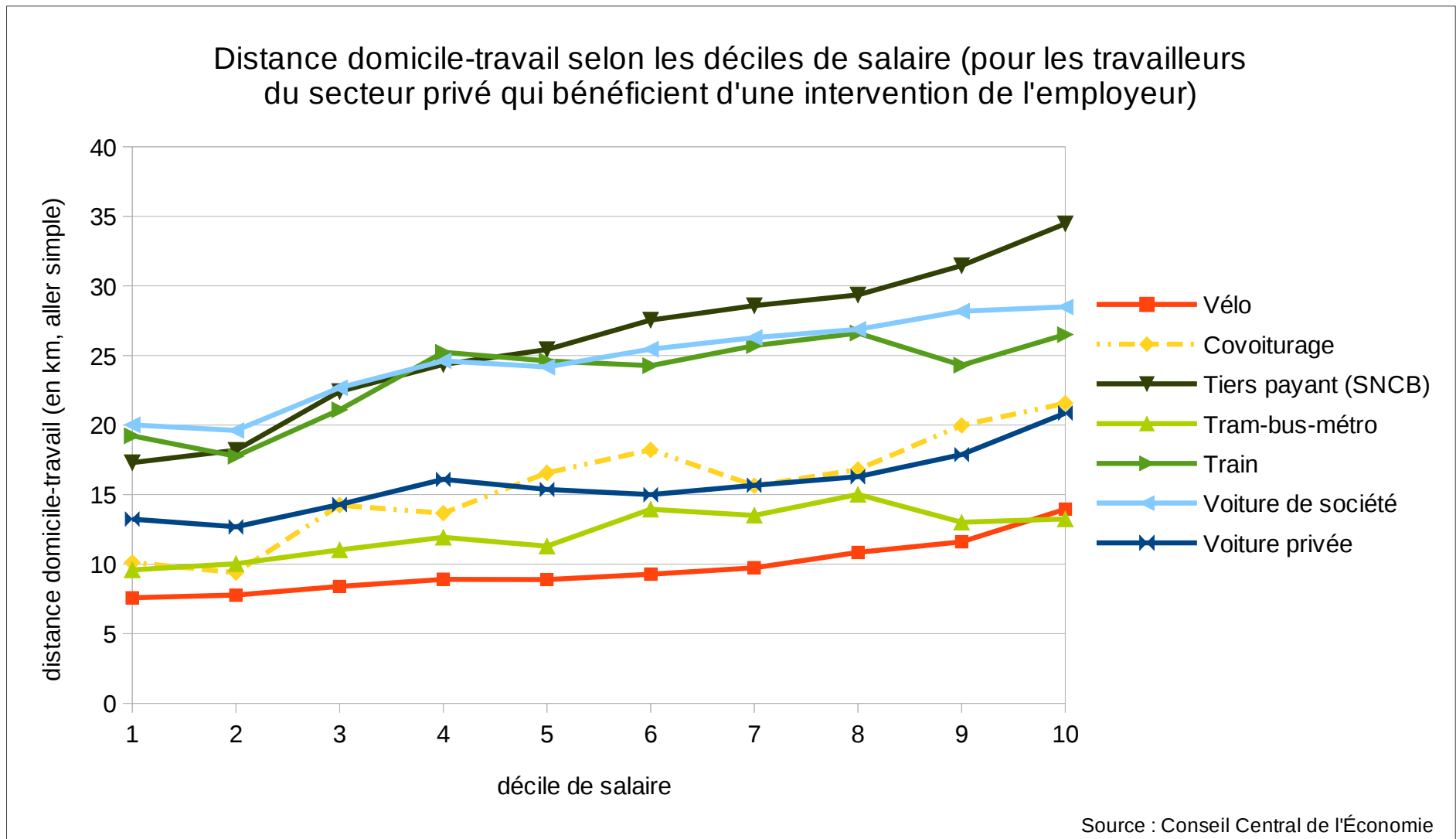
- Le régime des voitures de société bénéficie essentiellement aux plus hauts revenus

# Équité fiscale du régime des voitures de société

- Problème d'équité horizontale : niveaux de taxation différents selon que l'on soit payé en cash ou en nature (impôt des personnes physiques et cotisations sociales)
- Problème d'équité verticale : régime des voitures de société réduit la progressivité de l'impôt (impôt des personnes physiques et cotisations sociales)
- Les dirigeants d'entreprise paient moins de taxes que les salariés car ils ne paient pas de cotisation de solidarité CO<sub>2</sub>
- 2 mécanismes posent question :
  - La carte carburant est une taxation négative : 100€ donné au salarié pour ses déplacements privés coutent 70€ à l'employeur
  - Plus la voiture de société est chère, plus le régime est avantageux



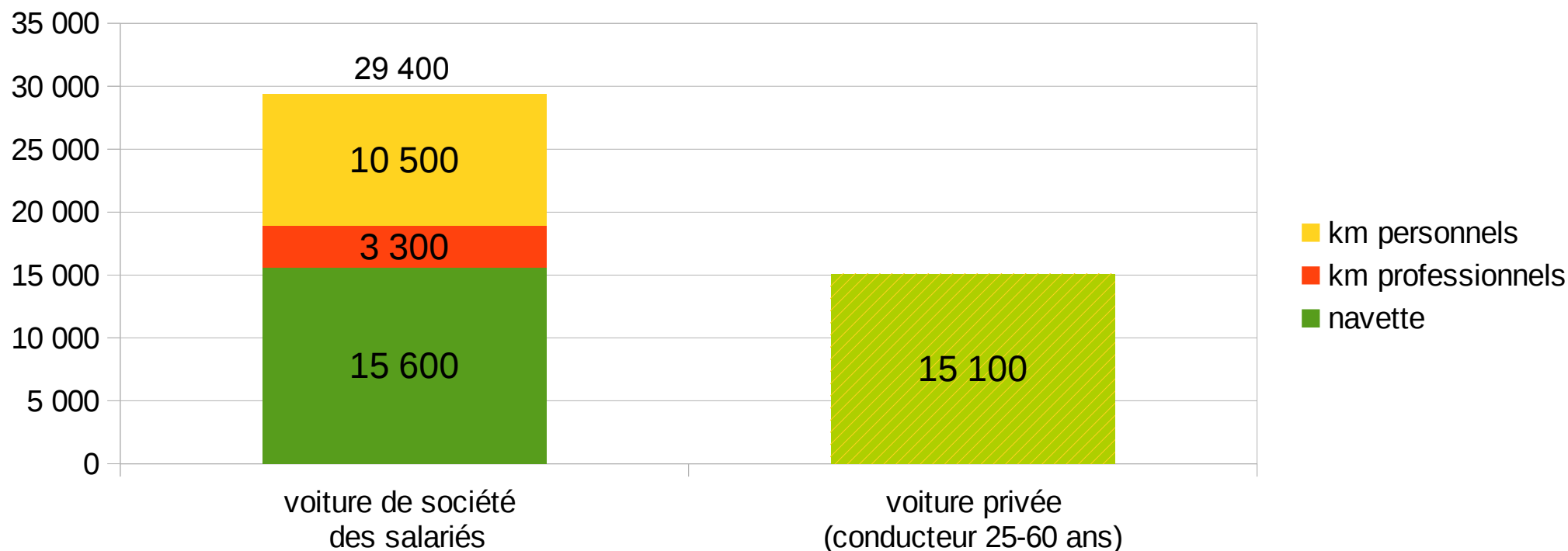
# Mobilité des bénéficiaires voitures de société



- À salaire constant, les utilisateurs de voitures de société font des navettes beaucoup plus longues que les autres automobilistes

# Distances parcourues par les voitures (de société)

Comparaison des kilométrages annuels des voitures de société et des voitures privées (2016)



Source : SPF Mobilité, calculs propres

- La navette domicile-travail joue un rôle important dans la mobilité des bénéficiaires de voitures de société (en moyenne 70km/jour)